



**INFOS PRATIQUES**

## BORNES DE RECHARGES ÉLECTRIQUES : LES USAGERS INVITÉS À SE RÉINSCRIRE AUPRÈS DU NOUVEAU SERVICE UNIFIÉ, OUEST CHARGE

Mis en ligne le 17 juin 2021

Le Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique (SYDELA), a engagé en 2015 un programme de déploiement d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) en Loire-Atlantique. Ce service, SYDEGOI, propose à ce jour 203 bornes de recharges et a enregistré depuis sa création plus de 25 000 recharges (au 31/12/2020). Ce dernier est actuellement exploité par ENGIE INEO.

Afin d'améliorer la qualité de service et parfaire l'interopérabilité des réseaux, les syndicats d'énergie de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée ont décidé de s'unir sous une bannière commune. La marque retenue pour ce nouveau service unifié est OUEST CHARGE.

**Les usagers sont ainsi invités à se réinscrire sur le futur site web :** [www.ouestcharge.fr](http://www.ouestcharge.fr).

Pour plus de renseignements, téléchargez la brochure suivante :



## UN PAS DE PLUS VERS UN SERVICE UNIFIÉ DES BORNES DE RECHARGE EN PAYS DE LA LOIRE

Les réseaux publics ligériens d'infrastructures de recharge collaborent depuis plusieurs années pour encourager la mobilité électrique d'un département à l'autre. Pour vous offrir une meilleure qualité de service, les syndicats d'énergie de la Loire-Atlantique, de Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Vendée franchissent une étape supplémentaire et se regroupent sous une bannière commune.

L'objectif est de vous faciliter la vie en unifiant la gestion de l'ensemble des bornes que nous exploitons. La marque retenue pour ce nouveau service unifié est Ouest Charge, la même que celle déjà utilisée en Bretagne.

Toutes les informations concernant l'inscription au réseau, le fonctionnement, les tarifs et la géolocalisation des bornes sont disponibles sur :

[www.ouestcharge.fr](http://www.ouestcharge.fr)

et sur l'application mobile « Ouest Charge Pays de la Loire ».



DES ACTEURS PUBLICS  
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT  
DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



RETOUR À LA LISTE



### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

02 40 94 64 16

CONTACTEZ-NOUS

### Horaires :

#### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

#### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

#### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.